

## une équipe professionnelle

L'équipe de l'ADU est composée de 35 professionnels.

Une organisation en 4 pôles :

■ Le pôle Urbanisme durable fournit aux décideurs des éléments de stratégie et des propositions de plans d'actions pour un projet de territoire conduit aux échelles de l'agglomération, de la commune ou du quartier.

■ Le pôle « Intelligence territoriale » promeut une observation globale et stratégique du territoire à l'échelle régionale et de l'aire urbaine, par la mise en réseau de ses acteurs, grâce notamment aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il vise ainsi le développement durable du territoire avec un suivi des projets dans le temps.

■ Le pôle développement économique veille à renforcer les compétences, l'excellence, et le potentiel économique du territoire.

■ Le pôle ressources fonctionnelles rassemble l'accueil, les ressources humaines, la comptabilité ainsi que l'assistante de direction et des pôles métier.

## un centre de ressources

L'ADU met à disposition de ses adhérents, partenaires, professionnels et étudiants des outils, comme les observatoires de l'habitat, du foncier, de l'immobilier d'entreprise, la base documentaire, accessibles par l'Extranet pour les adhérents.

Le centre de documentation est ouvert avec possibilité de consultation sur place sur rendez-vous au 03 81 31 86 17.

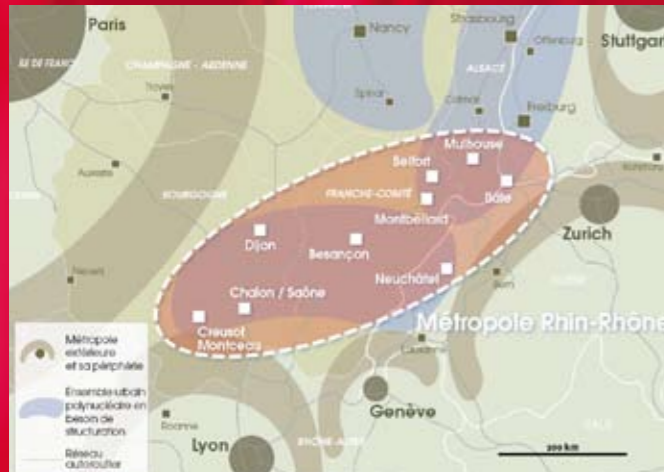
## des coopérations stratégiques

Le « Manifeste de Grenoble » de 2005 stipule « qu'une agence d'urbanisme est toujours insérée dans un réseau de mutualisation et de capitalisation des savoirs, à des échelles de territoire qui dépassent son aire d'étude particulière ».

L'ADU travaille avec les agences d'urbanisme voisines (Belfort, Besançon et Mulhouse) et les pôles urbanisme des collectivités à l'échelle régionale, interrégionale ou transfrontalière.

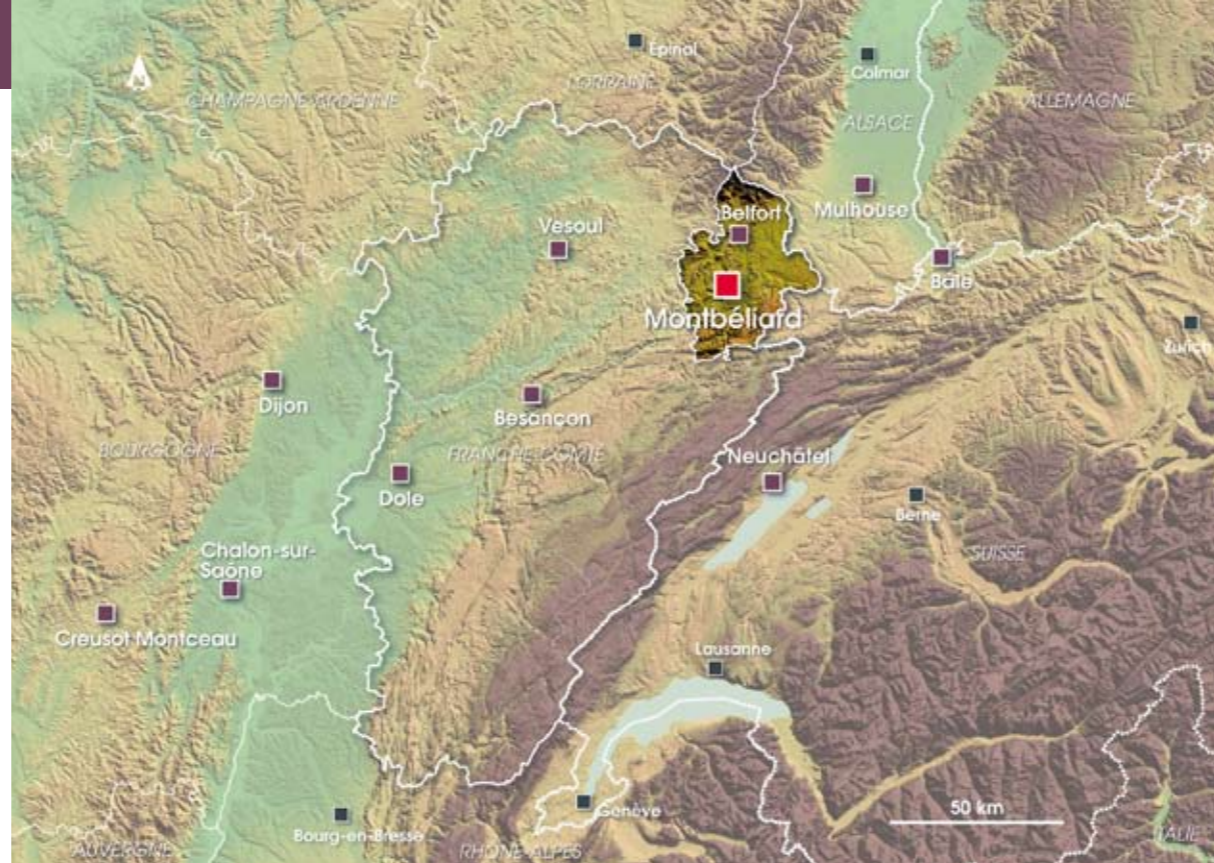
Ceci permet aux responsables territoriaux de disposer d'un cadre autonome pour partager leurs réflexions et défendre des positions communes sur les questions urbaines.

# L'agence de développement et d'urbanisme au service du pays de Montbéliard et de l'aire urbaine



**Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard**  
8, avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex  
Tél. : +33 (0)3 81 31 86 00  
Web : [www.adu-montbeliard.fr](http://www.adu-montbeliard.fr)  
Blog : [blog.adu-montbeliard.fr](http://blog.adu-montbeliard.fr)

Web : [www.adu-montbeliard.fr](http://www.adu-montbeliard.fr)  
Blog : [blog.adu-montbeliard.fr](http://blog.adu-montbeliard.fr)



## construire ensemble un territoire durable

L'ADU a été créée en 1990 à l'initiative des collectivités locales du pays de Montbéliard pour les aider à élaborer et conduire leur projet de territoire. Ceci pour faire face aux profondes mutations socio-économiques qui ont touché l'agglomération durant les années 80.

L'originalité de l'ADU est d'intégrer au sein d'une même structure des compétences dans le domaine de l'aménagement du territoire et du développement économique.

L'agence est une structure associative, exclusivement composée de membres publics.

Elle conduit des travaux de prospective et d'analyse en amont de la décision, elle participe à l'élaboration du projet d'agglomération et à sa mise en œuvre. Son rôle est défini par la loi du 25 juin 1999 dite loi « d'orientation pour l'aménagement le développement durable du territoire ».

La loi stipule qu'une agence est un outil au service de ses membres, chargée de :

- suivre les évolutions urbaines et économiques
- participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement économique
- préparer les projets d'agglomération, et mettre en œuvre les stratégies de développement économique, dans un souci d'harmonisation des politiques publiques
- élaborer les documents d'urbanisme et notamment les Schémas de cohérence territoriale (SCOT) et les Plans locaux d'urbanisme, les PLU.

- Pierre Moscovici, Président de la CAPM, Président de l'ADU
- Alain Aubert, vice président de la CAPM, Président délégué de l'ADU.

### Les membres de l'ADU sont :

- Etat
- Région de Franche-Comté
- Département du Doubs
- Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard
- Communautés de communes du Sud du Pays de l'Aire urbaine (Vallée du Rupt, trois Cantons, Balcons du Lomont et Pont-de-Roide)
- Communauté de communes du Pays d'Héricourt
- Syndicat mixte de l'aire urbaine
- 29 communes de la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard
- Syndicat scolaire intercommunal des trois fontaines
- Chambre de commerce et d'industrie du Doubs
- Chambre de métiers du Doubs
- Université de Franche-Comté
- UTBM
- Maison de l'emploi du Pays de Montbéliard
- Habitat du Doubs
- Groupement des bailleurs sociaux du Doubs (Grand Besançon Habitat, Habitat 25, Néolia, Idéha, SAIEMB).

« Faciliter l'action publique territoriale »...  
Une réponse simple à une question récurrente :

« A quoi sert une agence d'urbanisme ? »

### 3 fonctions essentielles :

- donner à voir
- prendre la mesure
- mettre en perspective.

Par son statut d'association au service des acteurs des territoires, une agence d'urbanisme se distingue autant des bureaux d'étude privés que des services techniques des collectivités locales ou de l'Etat : liée aux élus mais indépendante d'esprit, sans contrainte de périmètre géographique mais proche du terrain, apte à se saisir de compétences et de sujets originaux mais garante de la pérennité de l'information.

Pour faciliter la capacité de changement des acteurs, une agence répond aux demandes d'expertise exprimées.

Son implication dans les projets locaux est gage d'une intelligence globale.

## le réseau professionnel

L'agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard appartient au réseau de la FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme), qui regroupe, à travers le pays, 52 agences en 2010.